

Compte rendu du conseil d'école n°2 du mardi 25 février 2014

Présents : Mmes Laëtitia PIERSON, Audrey MEUNIER, Sylvie DUSSERT, Barbara TERRASSE, Nathalie GARREL, Mrs David JOBIN et Cédric DUGLOUD (enseignants),

Mmes Sabine OFFRET, Florence HIBON, Mona DEWHURST, Mme Norra DHESDIN (représentants des parents délégués),

Mme Agnès FRANÇOIS et M. Pierre BLUNAT (DDEN),

Mme Christelle GUIONNEAU (Adjointe aux affaires scolaires),

Excusés : Mmes Mélodie CAINE, Cathy BLUNAT, Karine THOMASSON, Laurence ROUX ; Mr Sylvain ANIAS (représentants des parents délégués)

1/ Ordre du jour des enseignants :

*Demande de budget à la mairie :

Pour le budget 2014-2015, David Jobin demande à la Mairie une augmentation de 1 euro par enfant, soit 44 € par enfant pour le budget fonctionnement utilisé pour l'achat des fournitures scolaires: cahiers, crayons, fichiers, livres... La Mairie lui propose de rester à 43 € pour un effectif de 170 élèves (soit 7 460 €) + un budget de 150 € pour la direction ainsi que la prise en charge de l'OCCE (soit 340,00 €) + une subvention exceptionnelle de 1 200 € (à diviser entre chaque classe) pour le budget investissement utilisé pour l'achat de matériel durable dans le temps. A ce budget, s'ajoute le reliquat de 915 € du budget 2013 reconduit pour cette année 2014. Le budget ainsi alloué à l'école pour l'année civile 2014 est de 10 915 € pour l'année 2014.

La Mairie informe qu'elle versera au sou des écoles une subvention de 1 000 €. La mairie a décidé cette année de prendre en charge le coût des cours de piscine et une participation à hauteur de 600 € pour le transport de la piscine et elle reversera l'intégralité de la subvention du conseil général pour le transport de la piscine (dossier de prise en charge déposé tardivement) dès qu'elle l'aura reçu. La mairie demande au sou des écoles de prendre en charge le reste du coût des transports de la piscine. Le sujet sera discuté en réunion avec le sou des écoles.

* Point sur le ménage dans les locaux des élémentaires :

Les enseignants se plaignent, de nouveau, du manque d'hygiène et de l'insuffisance du ménage dans les classes élémentaires (saleté persistante notamment au niveau des tables, sol, robinet, sanitaire, interrupteur, poignées de portes - 2 classes nettoyées en 20 minutes). De plus, l'ordre dans lequel les salles sont nettoyées est problématique puisque le ménage est d'abord fait dans les salles d'étude, c'est-à-dire celles utilisées par les enseignants après la pause d'un ¼ d'heure en fin de journée ou en présence des enfants et des instituteurs : gêne des enseignements et nettoyage incomplet. La Mairie propose de revoir avec l'entreprise et de refaire le point sur les tâches à effectuer et « l'ordre » des salles. Tout le monde s'accorde pour dire que ce problème est récurrent et qu'une solution réelle doit être trouvée.

*Effectifs pour l'an prochain :

David Jobin ne connaît pas encore l'effectif à venir. Il y a environ 17 enfants nés sur l'Albenc en 2011 (source d'état civil) et qui sont susceptibles d'intégrer l'école et 5 inscriptions d'enfants non nés à L'Albenc soit environ 20 enfants entrant en PS. Les inscriptions auront lieu les lundis 31 mars, 7 avril et 14 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous pour les personnes ne pouvant venir à ces permanences. Il sera donc en mesure d'évaluer les effectifs de la prochaine rentrée à la fin avril.

*Travaux BCD :

Davis Jobin demande la réalisation d'une salle spécifique et adapté pour le RASED, l'infirmière scolaire, la psychologue scolaire et les repas des instituteurs. L'objectif est de fermer la salle PC et BCD et d'installer une cloison interne entre les deux.

Les instituteurs ajoutent qu'il faudrait installer des systèmes anti pince doigts dans la salle de psychomotricité et réparer celui situé sur la porte d'entrée de la maternelle. Un store dans la classe de Cédric doit aussi être réparé.

*Cage pour les vélos sous le préau :

David Jobin demande la réalisation d'un parc à vélos et trottinettes sous le préau de l'école afin d'éviter leur vol suite à l'extension de la cantine qui supprime le local utilisé jusqu'à présent..

2/ Ordre du jour des représentants de parents d'élèves.

*Point sur l'alarme incendie.

L'exercice incendie organisé par les enseignants en début d'année à montrer une importante défaillance. L'alerte s'effectue « en chaîne », c'est-à-dire que chaque enseignant doit à son tour déclencher sa propre sirène. Tous les enseignants du côté élémentaire n'entendent pas le signal sonore dans leur classe. De plus si une classe est absente (en sortie : piscine, chant, sport...) la chaîne d'alerte est rompue et nos enfants sont en danger vital. Un véritable feu aurait pu être mis la vie de nos enfants en péril.

Les parents délégués, appuyés par les instituteurs, ont donc demandé à la Mairie de modifier le système d'alarme afin d'avoir une sirène générale extérieure, audible par tous, et ainsi de supprimer la réaction en chaîne (voir compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2013).

La Mairie nous informe que le premier devis s'élève à 5 900 € et qu'elle a voté un budget d'investissement de 6 051 €. La Mairie souhaite effectuer un second devis. Les parents d'élèves demandent que les travaux soient réalisés dans les plus brefs délais car si un feu survenait à ce jour les conséquences pourraient être catastrophiques. Une éventuelle solution en attendant l'installation prochaine de cette alarme est proposée par Mr Jobin, avec une alarme par corne de brume (1 corne par classe).

Mr BLUNAT (DDEN) précise que la nouvelle alarme devra comporter un rappel visuel pour les malentendants (obligatoire). A noter aussi qu'il est demandé qu'un câblage en attente soit prévu dans la future salle « RASED » et un autre dans le local situé derrière la classe de Nathalie. Les parents précisent également que l'alarme devra être entendue dans la maternelle afin de prévenir les instituteurs et enfants de ne pas sortir en récréation si tel était le cas.

Un nouvel exercice d'incendie inopiné (instituteurs et élèves non prévenus) sera effectué prochainement. Les parents d'élèves ont demandé qu'un délégué de parents puisse être éventuellement présent pour voir comment cela se passe.

Les parents d'élèves rappellent à la Mairie de mettre en place une signalétique spécifique afin qu'aucun matériel ne soit stocké au niveau de la sortie de secours située dans la salle de la MJC (affichage sur la porte et marquage au sol). Nous rappelons que lors du dernier exercice d'évacuation cette sortie était encombrée et qu'il avait fallu la dégager dans l'urgence pour pouvoir évacuer les élèves. Il faudrait aussi vérifier régulièrement que cette sortie de secours soit libre. Si la salle de la MJC est louée, demander qu'un contrôle soit effectué au retour des clés.

*Point rapide sur la réunion entre parents concernant les rythmes scolaires :

Les parents d'élèves ont organisé en février une réunion afin d'informer les parents sur les nouveaux rythmes scolaires, et recueillir leurs remarques et/ou demandes.

Nous rappelons qu'à la rentrée 2014-2015, le rythme sera le suivant :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie 7h30	Garderie 7h30	Garderie 7h30	Garderie 7h30	Garderie 7h30
8h30 – 11h30	8h30 – 11h30	8h30 – 12h	8h30 – 11h30	8h30 – 11h30
Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h30 – 15h30	13h30 – 15h30		13h30 – 15h30	13h30 – 16h
Activité	Activité		Activité	Activité
16h30 Garderie / étude jusqu'à 17h45	16h30 Garderie / étude jusqu'à 17h45		16h30 Garderie / étude jusqu'à 17h45	16h00 Garderie / étude jusqu'à 17h45

Concernant le mercredi, les parents demandent à nouveau s'il est possible de mettre en place une garderie jusqu'à 12h30, et un service de restauration scolaire. Compte tenu du faible nombre d'enfants concernés la Mairie ne peut accepter ces demandes.

Concernant le transport vers le centre de loisir de Vinay, nous précisons que la Communauté de Communes doit étudier ce point.

Concernant les activités, la Mairie continue à chercher des intervenants et anticipe sur l'organisation future. Des propositions d'activités sont en cours de discussion telles que le cirque, le roller, le skate, l'anglais, le théâtre, l'informatique (connaissance des réseaux sociaux) ; des activités seront proposées par les ATSEM et certains instituteurs. La mairie explique que l'inscription aux activités (TAP) se fera certainement en juin, afin que dès la rentrée, les enfants connaissent leur planning. Les activités se feront par cycle, entre les différentes vacances scolaires.

A l'heure actuelle nous ne pouvons préciser le tarif des activités, mais une participation financière sera demandée aux parents.

Pour le vendredi soir, les parents délégués avaient demandé un service de garderie gratuite jusqu'à 16h30. Compte tenu du nombre important d'enfant concerné, et des difficultés logistiques que cela implique, la Mairie et les instituteurs proposent plutôt d'avancer l'heure de l'étude et de garderie à 16H00. Mais le problème de places en étude ce jour là risque de poser problème.

Il est demandé à la Mairie de mettre en ligne la motion réalisée par le conseil municipal (lettre envoyée au Président de la République pour l'informer des difficultés techniques, humaines et financières rencontrées par la Commune pour appliquer la réforme du rythme scolaire).

*Remerciement pour le budget actuel par enfant :

Les parents d'élèves remercient la Mairie pour leur participation financière réalisée par enfant. Toutes les communes n'offrent pas un tel budget.

*Propositions de mesures pour améliorer le confort des enfants et permettre une intimité lors du passage aux toilettes côté maternelle.

Il est demandé à la mairie pour préserver l'intimité des enfants et éviter les troubles du transit et certains blocages psychologiques, l'installation de séparation entre chaque WC (comme dans les piscines). La Mairie regarde ce qu'il est possible de mettre en place dans les locaux actuels, mais compte tenu de la disposition des lieux (exigu) et des passages de circulation vers les portes extérieurs, les possibilités d'aménagement sont limitées. Toutefois un rideau ou paravent serait souhaitable devant la porte d'entrée.

*Stockage des gobelets des maternelles en dehors des sanitaires :

Pour des raisons d'hygiène les parents d'élèves demandent à ce que les gobelets ne restent pas dans les wc. Les enfants vont aux toilettes, ne se lavent pas toujours les mains, boivent, et les verres tombent au sol. La maitresse (Audrey) précise que les verres sont « aux toilettes » uniquement lors de la récréation afin de permettre aux enfants de boire au retour de celle-ci. Les gobelets sont ensuite lavés le soir par les ATSEM. La discussion met en évidence qu'il n'y a pas vraiment d'autre possibilité satisfaisante et David Jobin précise que l'hygiène commence par le lavage des mains des enfants après le passage aux WC et rappelle que c'est aussi notre rôle, en tant que parents, d'apprendre cela aux enfants. La maitresse envisage de laisser le bac à gobelet dans l'entrée à la récréation mais le problème des verres d'eau renversés et donc risque de chute sur sol mouillé est soulevé.

*Demande de petits aménagements :

Les parents d'élèves demandent un rajout d'un range vélos supplémentaires en bas de l'école et l'installation d'un second panneau d'affichage pour les parents délégués. La Mairie étudie cette possibilité.

Au niveau de la sécurité, il est demandé à la Mairie l'installation de signalisation de panneaux de « sortie d'école ». La Mairie étudiera la possibilité de mettre en place une signalétique spécifique (type panneaux, crayons ou figurine d'enfants) selon leur budget.

Il est demandé que le passage piéton à la sortie en bas de l'école soit marqué en blanc ou en couleurs pour prévenir et éviter les accidents.

Il est aussi souhaité qu'une lumière soit installée dans la descente et dans la cours de l'école pour la sortie des enfants à l'étude les soirs d'hiver. Du parking, les parents ne voient pas leurs enfants descendre et la descente est dangereuse le soir lié au manque de lumière.